

(Quelques points à propos de Fâtima (as

<"xml encoding="UTF-8?">

(Les louanges de Zahrâ (as



L'un des actes que l'on accomplit après la prière consiste à prononcer les louanges de son Excellence Zahrâ (as), ce qui comporte beaucoup de vertu et se trouve même considéré .comme préférable aux autres actes accomplis une fois la prière achevée

On a rapporté de l'Imâm al-Sâdeq (as) : « Je préfère le tasbîh (1) de son Excellence Fâtima (as) à mille unité de prière accomplies quotidiennement. » Le même Imâm (as) a déclaré ailleurs à propos du rosaire de Fâtima Zahrâ (as) : « Lorsque tu es dans ta chambre, prononce trente-quatre fois Allâhû akbar, trente-trois fois Al-Hamdûlillâh et trente-trois fois Sobhân Allâh, suivis du verset du Trône (2) , des deux sourates de protection (3) , des dix premiers et des dix derniers versets de la sourate As-Sâfât (Les rangés) (4) . » L'Imâm al-Sâdeq (as), toujours, a dit à l'un de ses compagnons nommé Abû Hârûn : « Nous ordonnons à nos enfants d'accomplir le tasbîh de son Excellence Zahrâ (as) de la même façon que nous les chargeons « .d'accomplir la prière

: Quelques points

Dans le tasbîh de son Excellence Zahrâ (as), on commence par dire trente-quatre fois Allâhû akbar, suivis de trente-trois fois Al-Hamdûlillâh, puis de trente-trois fois Sobhân Allâh.

2. Il est permis de prononcer les trente-trois Sobhân Allâh avant les trente-trois Al-Hamdûlillâh, mais il est préférable de faire l'inverse.

3. Le tasbîh de son Excellence Zahrâ (as) est recommandé après la prière, qu'il soit question de la prière obligatoire ou d'une prière recommandée.

Concernant les prières obligatoires, il est particulièrement prescrit de l'accomplir après la prière de l'aube (sobh).

4. Il est recommandé d'accomplir le tasbîh de son Excellence Zahrâ (as) à l'aide d'un tasbîh fait de la terre de l'Imâm Hosayn (as) (5) .

5. Si la personne accomplissant le tasbîh a un doute dans le nombre des Allâhû akbar, Al-Hamdûlillâh ou Sobhân Allâh prononcés, alors même qu'elle se trouve toujours à leur endroit, elle doit recommencer à partir du plus petit nombre probablement accompli, ou considérer que cela a été accompli complètement, et si elle en a dit trop, cela n'est pas grave.

(Attribuer un mensonge à son Excellence Zahrâ (as

Si le jeûneur attribue délibérément un mensonge à Dieu, au Prophète (s) ou à ses Successeurs (as), que ce soit en parole, par écrit, par geste ou autre, son jeûne est invalide. Par précaution (obligatoire, il en va de même pour son Excellence Zahrâ (as) et les autres prophètes (as

(Les salutations sur Fâtima (as

Parmi les actes religieux se trouvent les salutations sur le dernier des Envoyés (s) et les Gens de sa Demeure (as). Cet acte religieux comporte des origines coraniques, Dieu l'ayant ordonné dans Son Livre : « Oui, Dieu et Ses anges bénissent le Prophète. ô vous, les croyants ! Priez pour lui et appelez sur lui le salut. » (Sourate Al-Ahzâb (Les coalisés) ; 33 : 56) Il est dit dans un hadith du Prophète (s) que les salutations sur Fâtima Zahrâ (as) sont des œuvres spirituelles de haut degré et qu'elles procurent au jour de la résurrection le mérite de se trouver .(associées au noble Prophète (s

Le noble Prophète (s) a dit : « ô Fâtima ! Dieu pardonne à celui qui fait des salutations sur toi et fais-le me rejoindre où que je sois dans le paradis. » C'est ainsi que l'on fait des salutations sur son Excellence Zahrâ (as) : « ô Seigneur, prie sur Fâtima, son père, son époux et ses fils, à la « .mesure de ce qu'englobe Ta connaissance

La cérémonie de mariage

Il faut éviter d'organiser des cérémonies de mariage lors des jours et des nuits où l'on commémore le martyr des Imâm purifiés (as) si cela a pour dessein un affront. Question : « Désirant faire de la musique et danser lors de la cérémonie du mariage, certains disent que c'est ce qui fut organisé la nuit du mariage de son Excellence Zahrâ (as). Est-ce exact ? » « .Réponse : « Ce n'est pas exact

(La prière de son Excellence Zahrâ (as

La prière de son Excellence Zahrâ (as) comporte deux unités. Dans la première rak'at, après la récitation de la sourate Al-Hamd, on récite cent fois la sourate Al-Qadr. Dans la seconde

.rak?at, après la récitation de la sourate Al-Hamd, on récite cent fois la sourate Al-Tawhîd

(La supplique adressée à son Excellence Zahrâ (as

Dans le Mafâtîh al-Jinân (6) , il est rapporté ceci : « Lorsque tu as un souhait, accomplis deux unités de prière. Après le salâm, prononce trois fois Allâhû akbar. Accomplis ensuite le tasbîh de son Excellence Fâtima (as). Là, va en prosternation et dis cent fois : 'ô ma maîtresse, ô Fâtima secours-moi.' Ensuite, pose ta joue droite sur la terre et dis de nouveau cette mention cent fois. Puis, pose ta joue gauche sur la terre et dis de nouveau cette mention cent fois. Là, « .énonce ton souhait, il sera exaucé si Dieu le veut

(La ziyârat (7) à son Excellence Fâtima (as

L'Envoyé de Dieu (s) a dit : « Celui qui rend visite à Fâtima est pareil à celui qui m'a rendu visite, et celui qui a rendu visite à 'Alî ibn Abî Tâleb est pareil à celui qui a rendu visite à Fâtima. » De même, un rapporteur transmet : « Fâtima (as) a dit : 'Lorsque mon père était en vie, il (me) dit : 'Celui qui m'adresse et t'adresse le salâm trois jours mérite le paradis.' Je dis alors à son Excellence (Zahrâ (as)) : 'Cela concerne-t-il l'époque où le Prophète et toi êtes en vie ou s'agit-il de la période qui suivra votre mort ?' Zahrâ (as) dit : 'Durant notre vie comme durant notre mort.' »

L'Imâm al-Jawâd (as) allait chaque jour à la mosquée de l'Envoyé de Dieu (s) au moment du crépuscule. Après le salâm et les salutations sur l'Envoyé de Dieu et sur sa famille (as), il allait du côté de la maison de sa mère (8) , Zahrâ (as), qui se trouve aux abords de la tombe du Prophète (s). Il ôtait ses chaussures et entrait dans la maison en faisant montre de respect et d'humilité. Là, il accomplissait la prière, invoquait, demeurant occupé à l'adoration de longues minutes durant. Jamais on ne l'a vu rendre visite à l'Envoyé (s) sans aller ensuite du côté de .chez sa mère

(Le jour réservé à la ziyârat de son Excellence Zahrâ (as

Dans les hadiths, chaque jour de la semaine et chaque heure de la nuit et du jour porte le nom de l'un des Impeccables (as), aussi, pour chaque jour et pour chaque heure leur étant consacré, des invocations et des actes d'adoration sont donnés. Parmi les jours de la semaine, le .(dimanche est consacré à l'Emir des croyants (as) et à Fâtima (as

Et parmi les heures du jour et de la nuit, la dernière heure de la nuit, celle qui précède l'aube, est consacrée à Fâtima Zahrâ (as). Voici le texte de la ziyârat spéciale à son Excellence Zahrâ (as) que l'on accomplit le dimanche : « ô toi qui est éprouvée par Celui qui t'a créée avant même la création, et qui demeure patiente lors de cette épreuve face à toutes sortes de malheurs, nous pensons de telle manière que nous sommes tes amis, et nous confirmons ton haut degré. Nous serons patients et obéissants quant aux ordres et aux enseignements divins que nous .ont apportés ton père ainsi que son wasî, que le salâm de Dieu soit sur eux et sur leur famille

Aussi nous demandons, dès lors que nous sommes ceux qui te confirment, ceux qui croient en toi, et en vertu de notre confirmation de l'Envoyé et de son wasî, que Dieu nous place auprès de toi et que nous parvienne la bonne nouvelle annonçant que nos péchés sont purifiés, du fait de
notre amitié envers toi. »

back to 1 Action de louer Dieu. Nom donné au « chapelet » avec lequel on égraine les louanges. Nom donné au « rosaire » spécifique à Fâtima (as) qui comporte un nombre précis de louanges.

back to 2 Les versets 255 à 257 de la sourate Al-Baqara (La vache) (2 : 255 à 257).

back to 3 Les deux dernières sourates du Coran, soit la 113ième et la 114ième.

back to 4 Sourate 37.

back to 5 La terre provenant des environs de la tombe de l'Imâm Hosayn (as), située à Karbalâ

en Irak.

back to 6 Littéralement Les clefs du paradis. Cet ouvrage est parfois appelé « le Missel des chiïtes ».

back to 7 Visite pieuse que l'on accomplit en présence, auprès des tombeaux, ou de loin, en récitant le texte approprié.

back to 8 En arabe, il est courant d'appeler mère toute aïeule, quel que soit son degré de parenté. Il en va de même pour les aïeuls que l'on appelle indifféremment pères

: Références

Revue Moballeghân, n° 44, Article « Nokteh-hâ-î dar bâreyye Hadhrat Zahrâ (as) » (Quelques points au sujet de son Excellence Zahrâ (as)), Mahmûd Akbarî. Source de l'article : Seddiqa .Tâhira, 'aqîqî bakhshâyechî (Seddiqa Tâhira, une agate miséricordieuse), p. 203, Amâlî Sad